



1. Description

Peinture minérale d'intérieur au silicate de potassium avec effet photocatalytique.

Contribue à l'assainissement de l'air intérieur en détruisant polluants et mauvaises odeurs.

Destinée aux travaux de décoration intérieure des locaux sensibles : ERP, établissements scolaires, hospitaliers, bureaux, hôtels, restaurants, laboratoires, etc.

Appliquée en finition sur une couche de fond ECOBASE ou INTACT.

Prête à l'emploi.

Classification AFNOR :

NFT 36 005 - Famille 1 - Classe 1b.

Domaine d'emploi : intérieur.

Aspect : mat minéral profond.

Conditionnement : seau plastique 5 et 15 l.

2. Propriétés

- **Effet photocatalytique : réagit à la lumière (naturelle et artificielle) pour détruire les polluants et mauvaises odeurs.**
- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau, régulation des échanges d'humidité des parois.
- Lessivable et résistant aux produits désinfectants.
- Anti-allergisant.
- Incombustible (M0 sur support M0).
- Aspect mat minéral, grande luminosité.
- Très bon pouvoir couvrant, haut degré de blancheur.
- Ecologique : exempt de solvants, COV, plastifiants, et biocides.
- Propriétés algicides et germicides.
- Grande facilité d'application.
- Disponible dans les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV, sauf teintes concentrées. Teintes spéciales sur demande.

3. Caractéristiques techniques

- Densité (à 20°C) : env. 1,55 g/cm³.
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $S_d < 0,01$ m.
- Résistance à l'abrasion humide (lessivabilité) : classe 1 selon norme NF EN ISO 11998.
- Brillant spéculaire à 85° : classe «Très mat» selon ISO 2813.
- Rapport de contraste (pouvoir couvrant) : classe 1 selon ISO 6504-3 (pour un rendement de 6,5 m²/l).

4. Application du produit

Préparation des fonds :

Les supports seront conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs, et solides.

Eliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, par grattage, brossage, lavage ou par tout traitement adapté.

- Enduits chaux, ciment, bétons non peints : Egrenage, brossage, époussetage puis application d'une couche d'impression SOLIPRIM (en cas de forte absorption ou d'absorption non uniforme seulement) et d'une couche de fond ECOBASE ou INTACT.
- Enduits de plâtre non peints : Brossage, époussetage puis application d'une couche d'impression SOLIPRIM et d'une couche de fond ECOBASE ou INTACT.
- Plaques de plâtre cartonnées / carreaux de plâtre : Ponçage, époussetage puis application d'une impression SOLIPRIM et d'une couche de fond ECOBASE ou INTACT.
- Anciennes peintures : Ponçage des peintures brillantes et satinées, époussetage. Elimination des anciens badigeons par brossage, grattage ou lessivage puis application d'une couche d'impression SOLIPRIM. Application d'une couche de fond ECOBASE ou INTACT.

N.B. : Il est recommandé de décaper les anciennes peintures très filmogènes peu perméables aux échanges de vapeur d'eau. Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique.

Mise en oeuvre :

La peinture minérale ECOSIL ME s'applique en 1 couche à la brosse carrée, au rouleau de façade ou par projection Airless (buse 0,64 mm - Se reporter à la fiche technique "Application AIRLESS des produits Keim) sur support préalablement préparé et recouvert d'une couche de fond ECOSIL ME, ECOBASE ou INTACT.

Dilution :

Max. 10 % de FIXATIF SPECIAL.

Ne jamais diluer à l'eau.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du subjectile supérieure à 5°C. Hygrométrie max. 60%.

Temps de séchage (20°C) :

Recouvrable après 6 heures.

Consommation :

Env. 0,12 - 0,15 l/m² (hors dilution) par couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

Mise à la teinte :

Toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV sont disponibles (sauf les teintes concentrées 9001 à 9010). Teintes spéciales sur demande. Utiliser uniquement les CONCENTRES DE TEINTES KEIM. Ne pas employer de colorants universels.

5. Conservation

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35° C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

6. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.
Code CED : 08 01 12.

7. Hygiène et sécurité

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants. Consulter la fiche de sécurité du produit.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.